

Fait à Taipei, le Seizième jour du Dixième mois de la Cinquante-Neuvième année de la République de Chine correspondant au 16 octobre Mil-Neuf-Cent-Soixante-Dix.

Pour le Gouvernement de la République de Chine

(Signé)

*James Shen*

Ministre des Affaires  
Etrangères a.i.

Pour le Gouvernement de la République Centrafricaine

(Signé)

*Nestor KOMBOT-NAGUEMON*

Ministre d'Etat, chargé des Affaires  
Etrangères et de la Coopération  
Internationale

中華民國五十九年十月十六日  
即公曆一九七〇年十月十六日訂於  
臺北。

中華民國政府代表：

外交部代部長

沈劍虹（簽字）

中非共和國政府代表：

主管外交及國際

合作國務部長

龔波那格蒙（簽字）

ACCORD DE COOPERATION TECHNIQUE  
ENTRE  
LA REPUBLIQUE DE CHINE  
ET  
LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Signé le 16 octobre 1970  
Entré en vigueur en même jour

Désireux de renforcer les rapports amicaux entre les deux Pays et d'élargir les résultats déjà acquis par l'Equipe Agricole Chinoise stationnée en République Centrafricaine, en vertu de l'Accord de Coopération Technique signé le 16 juin 1968, le Gouvernement de la République de Chine et le Gouvernement de la République Centrafricaine ont décidé ce qui suit:

TITRE I

ENGAGEMENT DE LA REPUBLIQUE DE CHINE

中華民國與中非共和國  
技術合作協定

五十九年十月十六日簽訂，  
五十九年十月十六日生效。

中華民國政府與中非共和國政府為加強兩國間既存之友好關係，並擴大中華民國政府前依兩國政府於五十七年六月十六日簽訂之技術合作協定所派駐中非共和國農耕隊已獲致之績效起見，茲決定訂立下列條款：

第一章

中華民國之義務

## ARTICLE I

Le Gouvernement de la République de Chine s'engage à apporter son concours au Gouvernement de la République Centrafricaine dans son effort de développement économique, dans les domaines ci-dessus mentionnés.

## ARTICLE II

Le Gouvernement de la République de Chine accepte de maintenir la présence, en République Centrafricaine, de l'Equipe Agricole Chinoise. Celle-ci a pour mission de:

- 1/- poursuivre les travaux de démonstration et de vulgarisation de la riziculture et d'autres cultures dans les Préfectures de Vakaga et de l'Ombelle M'Poko (Sous-Préfecture de Bimbo);
- 2/- mettre en place dans les régions de Bambari et d'Alindao chacune, une ferme agricole en vue de procéder aux travaux de démonstration et de vulgarisation de la riziculture et d'autres cultures, et d'assurer le contrôle des travaux hydrauliques, la prospection et la planification des terrains de ces deux fermes.
- 3/- continuer à apporter son concours pour assurer les cultures de la ferme présidentielle.

## ARTICLE III

Le Gouvernement de la République de Chine accepte d'intensifier et de développer son assistance technique agricole à la République Centrafricaine par:

- 1/- l'envoi, dans la mesure du possible, de deux conseillers techniques auprès du Ministère d'Agriculture;
- 2/- l'envoi de quatre techniciens dans les quatre fermes agricoles d'Etat existantes; toutefois d'autres techniciens seront envoyés en République Centrafricaine au fur et à mesure de la création de nouvelles fermes;

## 第一條

中華民國政府同意在下列範圍內，對中非共和國政府經濟發展工作，給予協助。

## 第二條

中華民國政府同意將派駐中非共和國工作之農耕隊繼續留駐，其任務為：

- (一) 繼續伏卡加及翁比拉恩波可（班波縣）兩省稻米及其他作物栽培之示範及推廣工作；
- (二) 在榜巴瑞及阿南道兩地各成立一示範農場，從事稻米及其他作物栽培之示範及推廣，並負責該兩農場之勘測、規劃及水利工程之監工；
- (三) 繼續協助經營總統農場。

## 第三條

中華民國政府為加強及擴展對中非共和國之農業技術合作協助，同意：

- (一) 儘可能派遣技術顧問二人在農業部工作；
- (二) 派遣技術人員四人至中非共和國現有之四國營農場服務；並俟新農場陸續興建後，增派所需技術人員前往中非共和國；

3- l'envoi de quelques techniciens parlant français dans les Préfectures désignées par le Gouvernement centrafricain pour soumettre aux services agricoles de ces Préfectures leurs suggestions dans le domaine agricole et pour participer à des opérations de vulgarisation et d'encadrement agricoles. Ces techniciens qui seront prélevés parmi les membres de l'Equipe Agricole Chinoise existante seront remplacés immédiatement par de nouveaux éléments.

#### ARTICLE IV

Le Gouvernement de la République de Chine accepte d'accorder un certain nombre de bourses aux techniciens agricoles centrafricains pour leur permettre de faire des stages en République de Chine.

#### ARTICLE V

Le Gouvernement de la République de Chine s'engage à envoyer en République Centrafricaine trois professeurs agronomes pour enseigner dans les écoles et instituts agricoles de la République Centrafricaine.

#### ARTICLE VI

Le Gouvernement de la République de Chine s'engage à envoyer en République Centrafricaine six experts de construction de routes pour aider le Gouvernement de la République Centrafricaine à former les techniciens pour les travaux de bitumage des routes afin de faciliter le transport et l'écoulement des produits agricoles.

#### ARTICLE VII

Le Gouvernement de la République de Chine accepte de fournir à la République Centrafricaine trois architectes et un certain nombre de techniciens en bâtiments pour l'exécution des plans de construction des bâtiments et des chantiers d'Etat.

(三) 派遣通曉法語之技術人員若干人至中非政府所選定之省份爲其農業局提供技術建議並參與農業推廣及指導農業人員之工作。此項技術人員如由現有之農耕隊人員調派，其遺缺應立即由新派人員補充。

#### 第四條

中華民國政府同意提供獎學金若干名，俾中非共和國農業技術人員前往中華民國接受訓練。

#### 第五條

中華民國政府同意派遣農業教授三人前往中非共和國農業學校及農業專科學校任教。

#### 第六條

中華民國政府同意儘速派遣公路專家六人，協助中非共和國訓練築路技術人員，以利農產品之運銷。

#### 第七條

中華民國政府同意派遣建築師三人及監工若干人實施中非共和國建屋及國家建築工程計劃。

## ARTICLE VIII

Le Gouvernement de la République de Chine s'engage à apporter son concours au Gouvernement de la République Centrafricaine pour:

- l'installation d'un complexe national de briqueterie, tuilerie et céramique;
- la construction d'une fonderie;
- la mise en place des systèmes d'irrigation dans les fermes d'Etat.

## ARTICLE IX

Le Gouvernement de la République de Chine accepte de procéder dans un bref délai à l'examen du projet d'implantation en République Centrafricaine d'une usine d'engrais et des produits insecticides.

## ARTICLE X

Le Gouvernement de la République de Chine a accepté l'envoi en République Centrafricaine des techniciens spécialisés pour la fabrication des meubles en bois dans l'entreprise d'Etat (DGSTF) et dans la mesure du possible d'un conseiller en bois auprès du Ministère des Eaux et Forêts, ainsi que des techniciens pour assurer la formation des cadres centrafricains dans le domaine de la pisciculture.

## ARTICLE XI

Le Gouvernement de la République de Chine prendra à sa charge les frais de voyages aller-retour, ainsi que les salaires des techniciens chinois envoyés en République Centrafricaine dans le cadre du présent Accord.

## ARTICLE XII

Le Gouvernement de la République de Chine consent à fournir à l'Equipe Agricole Chinoise le matériel agricole, les engrais, les insecticides et les semences de riz d'origine chinoise, ainsi que les instruments aratoires fabriqués en République de Chine

## 第八條

中華民國政府同意協助中非共和國：

- (一) 設立國營磚瓦及陶瓷混合廠一所；
- (二) 建造鑄鐵廠一所；
- (三) 興建國營農場灌溉系統。

## 第九條

中華民國政府同意在近期內對於中非共和國建造一肥料及殺蟲劑廠事，進行研究計劃。

## 第十條

中華民國政府同意派遣家具製造專家若干人前往中非共和國在其公營企業機構（「技術及製造業務總管理局」）工作，並儘可能派遣木材顧問一人，常駐森林水利部工作，另並派遣專家若干人負責訓練中非養魚人員。

## 第十一條

中華民國政府應負擔依照本協定規定派往中非共和國工作人員之往返旅費及薪金。

## 第十二條

中華民國政府同意供給農耕隊所需之農具、肥料、農藥及中國稻米種籽，並供應農耕隊推廣田中非農民第一期耕作所需中華民國製造

dont les paysans centrafricains ont besoin dans les champs de vulgarisation pour la première récolte.

## TITRE II

### ENGAGEMENT DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

#### ARTICLE XIII

Le Gouvernement de la République Centrafricaine s'engage à accorder aux techniciens chinois l'usage des terrains nécessaires pour leur permettre d'exécuter les travaux indiqués dans l'Article 2 du présent Accord, ainsi que tout matériel, tout équipement des machines et toutes facilités nécessaires pour assurer la bonne marche des travaux de formation mentionnés dans les Articles du présent Accord.

Le Gouvernement de la République Centrafricaine devra désigner et envoyer dans les différentes zones de travail des techniciens chinois, les homologues centrafricains pour leur apporter toute assistance nécessaire.

#### ARTICLE XIV

Le Gouvernement de la République Centrafricaine fournira aux techniciens chinois les moyens de locomotion, les chauffeurs et les carburants, et prendra à sa charge les frais d'entretien et de réparations des véhicules, ainsi que ceux d'assurance tous risques.

Le Gouvernement de la République Centrafricaine assurera aux techniciens chinois tous les soins pharmaceutiques et médicaux selon la législation en vigueur en République Centrafricaine.

#### ARTICLE XV

Le Gouvernement de la République Centrafricaine fournira aux techniciens chinois les logements meublés et dans la mesure du possible, avec l'installation de l'eau courante et du courant électrique. Le Chef de l'équipe disposera d'une chambre individuelle, tandis que les membres en disposeront une pour plusieurs personnes.

之農機具。

## 第二章

### 中非共和國之義務

#### 第十三條

中非共和國政府同意提供中華民國技術人員為履行第二條承諾事項所需之土地場所，及為從事本協定所列訓練所需之材料、全部機械設備及各項必需之便利。

中非共和國政府並應派同類人員分駐各工作地點，俾供必要之協助。

#### 第十四條

中非共和國政府負責供應中華民國技術人員運輸工具、司機、燃料及其修理保養與全部意外保險。

中非共和國政府對於中華民國技術人員疾病依照中非共和國現行規章予以醫療。

#### 第十五條

中非共和國政府應供給中華民國技術人員以有家具及儘可能有水電設備之住宅。除隊長配給單房外，其餘人員數人合用一房。

## ARTICLE XVI

Le Gouvernement de la République Centrafricaine se chargera d'entreprendre dans les zones de démonstration les travaux de débroussaillage et de nivellement des terrains, et d'aménagement des systèmes d'irrigation.

## ARTICLE XVII

L'Équipe Agricole Chinoise aura le libre usage des terrains de démonstration stipulés dans l'Article 2. A part une quantité raisonnable destinée à ses propres consommations et usages, l'Équipe remettra au Gouvernement de la République Centrafricaine tous les produits provenant des champs de démonstrations.

## ARTICLE XVIII

Le Gouvernement de la République Centrafricaine accordera l'exonération des droits de Douane ou de toute taxe ou contribution exigibles en vigueur sur le territoire de la République Centrafricaine à tout matériel agricole, insecticides, semences et d'autres matériels ou objets importés ou achetés sur place pour la mise en exécution des dispositions mentionnées dans les Articles du présent Accord.

## TITRE III

## DISPOSITIONS GENERALES

## ARTICLE XIX

Le Gouvernement du pays d'accueil répondra à la place de l'expert ou du stagiaire envoyé dans le cadre du présent Accord pour tout dommage infligé à des personnes ou les dommages matériels causés par l'expert ou le stagiaire lors de l'exécution d'une tâche dans le cadre du présent Accord. Toute prétention à l'encontre de l'expert ou du stagiaire de la part du Gouvernement est exclue à moins qu'il ne s'agisse d'une action délibérée ou d'un cas de négligence grave.

## 第十六條

中非共和國政府應負責清理示範區內樹木及平整土地，並負責必要之水源及灌溉系統之工程。

## 第十七條

中華民國農耕隊得自由使用第二條所定之示範區。農耕隊在示範區所獲之農產物，除保留合理部份供自身消費外，應全部交予中非共和國政府。

## 第十八條

中非共和國政府應免除為履行本協定所列事項而進口或就地購置之農具、農藥、種籽及其他裝備及物品之進口關稅及其他一切稅捐。

## 第三章

## 一般條款

## 第十九條

對於根據本協定所派之專家或學員因履行本協定各項任務所造成之對人或對物損害，接受國政府應代負其責。接受國政府對於該專家或學員應免予追究，但因其故意行為或嚴重疏忽所致者不在此限。

## ARTICLE XX

Le présent Accord prendra effet à compter de la date de sa signature pour une durée de deux ans. A son expiration, il pourra être prorogé d'un commun accord des Gouvernements des deux Pays.

Toutes modifications au présent Accord ainsi que les notes ultérieures qui pourraient être échangées pour sa mise en application devront revêtir les formes écrites et requérir le consentement mutuel des deux Parties.

Les deux Hautes Parties Contractantes s'engagent à consacrer leurs efforts en vue de l'exécution des dispositions du présent Accord dans les conditions les meilleures et les plus rapides.

Le présent Accord est établi en deux originaux en langues chinoise et française, les deux textes faisant foi.

Fait à Taipei, le Seizième jour du Dixième mois de la Cinquante-neuvième année de la République de Chine, correspondant au 16 Octobre Mil-Neuf-Cent-Soixante-Dix.

Pour le Gouvernement de la République de Chine

(Signé)

*James SHEN*

Ministre des Affaires  
Etrangères a.i.

Pour le Gouvernement de la République Centrafricaine

(Signé)

*Nestor KOMBOT-NAGUEMON*  
Ministre d'Etat, Chargé des  
Affaires Etrangères et de la  
Coopération Internationale

## 第二十條

本協定自簽字之日起生效，效期二年。期滿後經兩國政府協議得延長之。

本協定及為執行本協定規定而訂立之一切補充換文之修訂，應經雙方同意，以書面為之。

締約國雙方承允以全力使此協定條款在最佳及最速條件下予以實施。

本協定以中文法文合繕正本兩份，兩種文字約本同一作準。

中華民國五十九年十月十六日  
即公元一九七〇年十月十六日訂於  
臺北。

中華民國政府代表：

外交部代部長

沈劍虹（簽字）

中非共和國政府代表：

主管外交及國際

合作國務部長

龔波那格蒙（簽字）